

"Au cours de l'année 1945, le Général de G. m'a demandé  
"de dissimuler des fonds pour une action éventuelle contre les  
"Communistes. J'ai exécuté ses ordres, qu'il m'a donnés - je le  
"précise - par écrit. Par suite de fautes de mes subordonnés, le  
"Gouvernement qui a suivi celui du Général de G. a été informé de  
"l'existence de ces fonds dissimulés et a déclenché l'affaire.  
"J'ajoute qu'au cours d'une confrontation, le Colonel M. a déclaré:  
"a) qu'il ignorait tout de ces dissimulations,  
"b) qu'en réalité je le croyais mon ami mais qu'il ne  
"l'était nullement et qu'il avait été mis auprès de moi pour sur-  
"veiller mes agissements".